

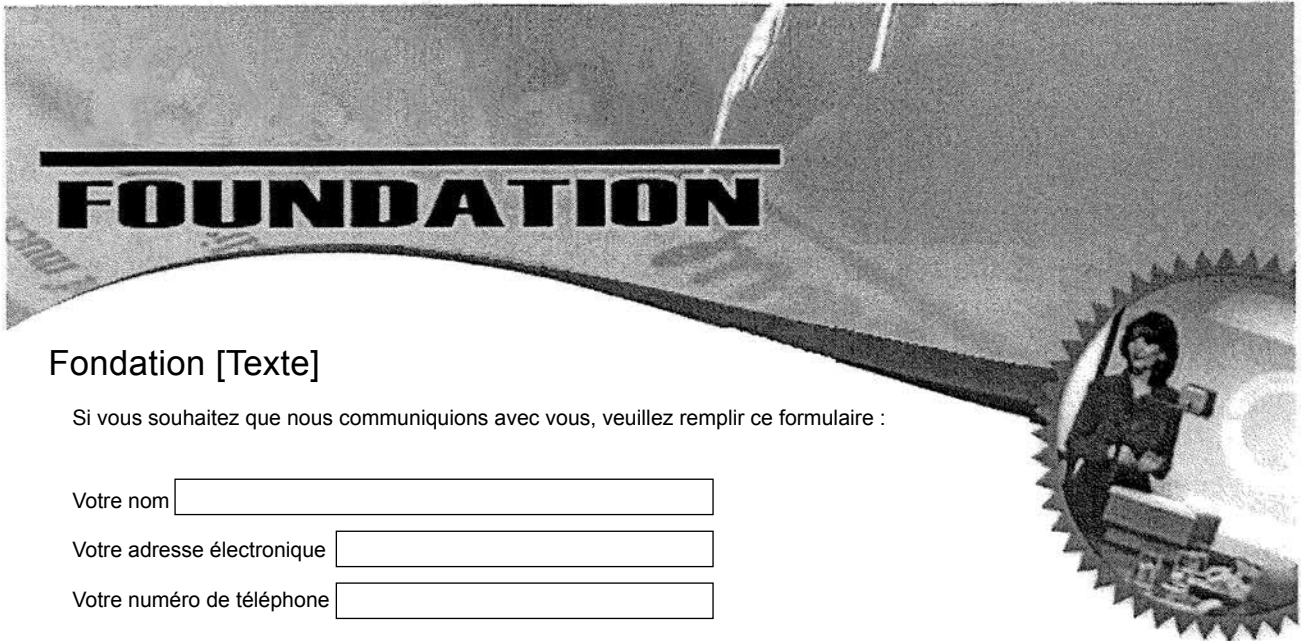
CORPORATE PROFILE

OUR SERVICES

APPLY

CONTACT

FOUNDATION



## Fondation [Texte]

Si vous souhaitez que nous communiquions avec vous, veuillez remplir ce formulaire :

Votre nom

Votre adresse électronique

Votre numéro de téléphone

Le meilleur moment pour vous appeler

Commentaires

Soumettre

Service à la clientèle : info@ [Texte]

Numéro de téléphone sans frais : 1 886 [Texte]

# FONDATION [Texte]®

[Texte]

Hartland, Michigan [Texte]

Numéro de téléphone sans frais : 1 800 [Texte]

Télécopieur : 1 800 [Texte]

Site Web : www.[Texte]

## DÉCLARATION

Nom du détenteur du billet	
Adresse postale :	
<b>RENSEIGNEMENTS SUR LE PRÊT</b>	
Montant du prêt :	25 000 \$ US
Date d'approbation :	
Compte no	BMF 034 7683

Félicitations! Votre demande de prêt de 25 000 \$ US a été approuvée sur la foi des renseignements de crédit que vous avez soumis à notre institution et de votre capacité de remboursement. Si vous nous avez soumis des renseignements faux ou erronés, le traitement de votre prêt sera retardé ou la convention de prêt sera résiliée. Nous nous attendons à ce que tous les renseignements que vous nous avez soumis soient exacts et fidèles à la réalité.

Lorsque votre demande aura été approuvée définitivement, vous disposerez de sept (7) jours ouvrables pour faire assurer l'intégralité de votre prêt. Votre conseiller vous proposera plusieurs options pour faire assurer le prêt et toucher la somme prêtée. Veuillez lire la déclaration relative à l'assurance pour obtenir de plus amples renseignements sur l'option sélectionnée. Le courtier a négocié en votre nom les conditions du prêt avec un prêteur pour tenir compte parfaitement de votre situation personnelle. Grâce au provisionnement de ce prêt, nous espérons que la relation de crédit que nous sommes sur le point de nouer nous sera mutuellement profitable.

Lorsque tous les documents nécessaires nous seront parvenus conformément aux exigences du prêteur et du courtier, vous devrez faire assurer votre prêt selon la méthode convenue, en souscrivant une couverture complète, moyennant une prime de 1 188,00 \$ US. (Pour en savoir davantage sur votre option d'assurance, veuillez consulter la déclaration relative à l'assurance.) Les documents définitifs sur votre prêt vous parviendront, à l'adresse postale indiquée ci dessus, dans les cinq à sept jours ouvrables suivant le provisionnement du prêt. (Si cette adresse est inexacte, veuillez le signaler au responsable de votre prêt.) Afin d'accélérer le versement de la somme prêtée, vous avez choisi l'option de dépôt dans votre compte bancaire.

Tous les renseignements sur le remboursement vous parviendront dix (10) jours ouvrables suivant la date à laquelle nous aurons effectué ce versement. Nous tenons de nouveau à vous souhaiter la plus cordiale bienvenue parmi les précieux clients de [Texte].

[Détenteur du billet] (en caractères d'imprimerie) \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
[Texte]

**Directeur principal de  
la Division du crédit**

(Signature) \_\_\_\_\_

(Date) \_\_\_\_\_

# FONDATION [Texte]®

[Texte]

Hartland, Michigan [Texte]

Numéro de téléphone sans frais : 1 800 [Texte]

Télécopieur : 1 800 [Texte]

Site Web : www.[Texte]

## BILLET À ORDRE

25 000 \$ US

Dallas, Texas 75209

MOYENNANT CONTREPARTIE, le soussigné [Texte] (le « détenteur du billet ») s'engage par les présentes à payer à l'ordre de [Texte] (le « courtier »), auprès de l'institution financière que le courtier pourra lui préciser par écrit, le montant de 35 610,53 \$ US, qui représente le capital, ainsi que les intérêts et les frais prévus dans les présentes, soit 10 610,53 \$ US.

**Intérêts.** Le solde du capital impayé portera intérêt au taux de 7,5 % l'an. Les intérêts seront calculés sur une année de 360 jours en fonction du nombre réel de jours écoulés dans l'année.

**Durée/date d'échéance du billet.** Le présent billet est d'une durée de 120 mois. Le billet arrivera à échéance le [date].

**Convention de prêt.** Le présent billet est établi conformément aux conditions de la convention de prêt conclue le [DATE] entre le détenteur du billet et le courtier (la « convention de prêt »). Les termes en majuscules qui ne sont pas définis ailleurs dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la convention de prêt.

**Remboursement du capital et des intérêts.** Le détenteur du billet doit effectuer chaque mois, le premier jour du mois pendant toute la durée du présent billet, un versement de capital et d'intérêts de 296,75 \$ US. Il devra rembourser la totalité du solde du capital et des intérêts courus au plus tard à la date d'échéance du billet.

**Remboursement anticipé.** Le détenteur du billet pourra rembourser par anticipation, sans supplément ni pénalité, la totalité ou toute partie de la somme exigible en vertu du présent billet.

**Cas de défaut.** Accélération du remboursement. En vertu de l'accord de garantie du cosignataire, en cas de défaut et au gré du courtier, l'intégralité du solde impayé du capital, des intérêts et des frais stipulés aux présentes sera exigible immédiatement et portera ensuite intérêt à un taux égal à dix huit pour cent (18 %) l'an (le « taux de défaut »), jusqu'à ce que toutes les sommes à verser au courtier aient été remboursées. Sans égard à ce qui précède, les intérêts versés en vertu du présent billet ne devront jamais être supérieurs au taux d'intérêt maximum permis par la loi en vigueur. Conformément au dépôt de garantie, en cas de défaut, les fonds de garantie déposés en fiducie seront saisis par le courtier en plus des intérêts courus. En outre, au gré du prêteur, l'intégralité du solde impayé du capital, des intérêts et des frais stipulés aux présentes sera exigible immédiatement et portera ensuite intérêt à un taux égal à dix huit pour cent (18 %) l'an (le « taux de défaut »), jusqu'à ce que toutes les sommes à verser au prêteur aient été remboursées. Sans égard à ce qui précède, les intérêts versés en vertu du présent billet ne devront jamais être supérieurs au taux d'intérêt maximum permis par la loi en vigueur. Veuillez noter que pendant une période maximale de six mois (sauf indication contraire du courtier), vos versements mensuels de capital et d'intérêts feront l'objet d'une surveillance et qu'au terme de cette période probatoire, si tous les versements ont été effectués sans défaut, le détenteur du billet aura droit à un rabais en espèces correspondant à 100 % du dépôt de garantie de la Fondation Benchmark. Tous les documents seront traités par le courtier sans supplément de frais pour le détenteur du billet.

# FONDATION [Texte]®

[Texte]

Hartland, Michigan [Texte]

Numéro de téléphone sans frais : 1 800 [Texte]

Télécopieur : 1 800 [Texte]

Site Web : www.[Texte]

En vertu du contrat d'assurance crédit, en cas de défaut, les dispositions du contrat s'appliqueront selon le niveau de couverture sélectionné, soit une couverture complète. Cette assurance est souscrite auprès d'ASSURANCE Manuvie en vertu de l'accord no BMF 034 7683 négocié par votre courtier. Veuillez noter que pendant une période maximale de six mois (sauf indication contraire du courtier), vos versements mensuels de capital et d'intérêts feront l'objet d'une surveillance et qu'au terme de cette période probatoire, si tous les versements mensuels ont été effectués sans défaut, le détenteur du billet aura droit à un rabais en espèces correspondant à 50 % de la prime du contrat d'ASSURANCE Manuvie lorsque l'intégralité du solde du prêt aura été remboursée ou, à la date d'échéance, le solde de 50 % de la prime du contrat fera l'objet d'un rabais. Tous les documents seront traités par le courtier sans supplément de frais pour le détenteur du billet.

**Obligations de l'emprunteur.** L'emprunteur, qui appose sa signature pour signifier qu'il accepte le présent billet, s'engage à en respecter toutes les conditions négociées. Chaque personne est entièrement et personnellement responsable des engagements prévus au titre du présent billet, y compris l'engagement de rembourser l'intégralité de la somme exigible et toute prime d'assurance sur le prêt. L'emprunteur et le garant du présent billet s'engagent à en respecter les conditions, à l'exclusion du courtier, qui ne fait qu'intervenir et négocier le prêt sur demande au nom du détenteur du billet. Le courtier convient de fournir tous les documents établis conformément au présent billet. Il est tenu de présenter tous les documents obtenus dans le cadre de la convention de prêt. Le détenteur du billet peut faire valoir ses droits en vertu du billet par rapport à chacune des deux parties ou aux deux parties à la fois.

**Frais de perception.** Toutes les cautions et tous les garants du présent billet s'engagent personnellement et solidairement à payer : a) tous les frais et dépenses engagés par le prêteur, notamment les honoraires d'avocat, dans l'éventualité où le prêteur consulte un avocat à propos d'un défaut de l'emprunteur, même si aucune action en justice n'est déposée; b) tous les frais et dépenses prévus dans la convention de prêt ou dans tout autre effet donné en garantie du présent billet et/ou tous les frais et dépenses engagés par le prêteur ou en son nom relativement à la perception ou à l'application des droits du prêteur en vertu du présent billet, de la convention de prêt ou de tout autre effet donné en garantie du présent billet.

**Remboursements.** En cas de remboursement, il faut compter de quatre (4) à six (6) semaines pour que les fonds parviennent au destinataire. Le courtier ne peut être tenu responsable des retards du service postal de votre État; il sera toutefois fait opposition aux chèques déclarés perdus ou volés, et de nouveaux chèques seront alors émis.

**AVIS.** AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ QUE LES CONVENTIONS OU ENGAGEMENTS PRIS DE VIVE VOIX POUR CONSENTIR DES PRÊTS OU DU CRÉDIT OU POUR S'ABSTENIR DE FAIRE EXÉCUTER LES OBLIGATIONS DE REMBOURSEMENT D'UNE DETTE NE SONT PAS EXÉCUTOIRES EN VERTU DES LOIS DE L'ÉTAT DE NEW YORK.

**Lois en vigueur.** Le présent billet est régi et interprété conformément aux lois de l'État de New York.

Détenteur du billet (en caractères d'imprimerie) \_\_\_\_\_

(Signature) \_\_\_\_\_

(Date) \_\_\_\_\_

Chef des prêts